

Dans le cadre de la mise en consultation par le Canton de Vaud du Plan directeur des carrières 2013, l'Association pour la Sauvegarde du Mormont a été fondée le 5 juin 2013.

Cette association s'oppose aux extensions des futures phases d'exploitation de la carrière du Mormont souhaitées et planifiées par la société Holcim (Suisse) SA sur un site protégé et à l'inventaire fédéral des paysages.

Depuis la nuit des temps, la colline du Mormont entre Eclépens et La Sarraz est un lieu de passage et de rencontre où nature et histoire font bon ménage. Ce lieu est inscrit à l'inventaire fédéral des paysages (IFP) et hautement protégé pour sa faune et sa flore exceptionnelles. Malgré cela, cette colline est aujourd'hui gravement menacée de disparition totale pour des raisons économiques. C'est contre cette fatalité qu'un petit

groupe de citoyens de tous horizons s'est dressé. A la suite de la séance d'information publique organisée à Eclépens le 23 mai 2013 par la Direction générale de l'environnement (DGE), la société Holcim (Suisse) SA et le bureau d'ingénieurs CSD, pour expliquer le projet d'extension de la carrière, l'Association pour la Sauvegarde du Mormont (ASM) a été créée. Face à la mise en consultation du Plan directeur des carrières (PDCar) 2013, l'ASM s'est officiellement opposée aux projets d'extension de la carrière pour des raisons environnementales, paysagères, patrimoniales et historiques.

Si la mise en consultation publique du PDCar 2013 par les autorités cantonales concernées était de prendre en compte les remarques et les suggestions des citoyens du canton et accessoirement des habitants de la commune d'Eclépens et de la région, cette démarche offrait une réelle vue

d'ensemble des exploitations actuelles et des futures extensions des sites d'extraction de matériaux pierreux. Avec un appui certain de la Confédération et du Canton, les deux projets d'agrandissement de la carrière Holcim d'Eclépens y étaient mentionnés. Le premier avec un permis d'exploitation valable jusqu'en 2021 et le second, souhaité pour son extension jusqu'en 2035.

En dehors de toute considération pour la zone protégée par l'Inventaire Fédéral des Paysages (IFP) et des promesses tenues il y a 20 ans, la société Holcim a proposé l'étude d'une troisième extension en vue d'exploiter le sommet du Mormont, périmètre jusqu'à toujours épargné et protégé. Un projet d'extension de trop pour l'ASM !

Un réveil salvateur

Depuis 1953, année de la construction de la cimenterie d'Eclépens, la

population locale a toléré cette activité industrielle qui a permis un développement économique important autant pour la population régionale que pour Holcim, mais a eu pour conséquence une destruction massive du Mormont.

Aujourd'hui, après 60 ans d'exploitation, l'équilibre fragile entre intérêts économiques et préservation du milieu naturel n'est plus respecté.

En effet, si en 1953, le rythme de l'exploitation de la carrière était encore modéré, il est aujourd'hui totalement démesuré vu la vitesse d'extraction de la roche.

Face à un paysage particulièrement dégradé et à de nouvelles perspectives encore plus destructrices, l'ASM a décidé d'alermer la population sur les conséquences désastreuses de ces projets d'extension, afin de protéger ce qui peut encore l'être pour les générations futures. / Comm. ■ www.sauvonslemormont.ch